



Conseil de sécurité
Réunion en formule Arria

**« Risks stemming from the politicization of the activities of the
Organization for the Prohibition of Chemical Weapons »**

New York, le 24 mars 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Comme elle l'a fait durant la 102^e session du Conseil Exécutif de l'OIAC qui s'est tenue du 14 au 17 mars derniers à la Haye, la Suisse souhaite réaffirmer ici sa pleine confiance en l'OIAC et à toutes ses missions, dont la légalité, l'intégrité et le professionnalisme ne font aucun doute.

La Suisse appelle au respect sans relâche du droit international, et notamment de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui est un pilier fondamental de notre sécurité collective. Le cas de la Syrie démontre de manière claire que celle-ci est actuellement menacée.

Durant les dix dernières années, les obligations découlant de la Convention ont en effet été violées à plusieurs reprises en Syrie. La Suisse soutient les conclusions du récent rapport préparé de manière impartiale, objective et indépendante par l'équipe d'enquête et d'identification de l'OIAC qui s'est penchée sur l'attaque de Douma en avril 2018. Ce rapport conclut qu'il y a des "motifs raisonnables de croire" que les auteurs de cette attaque étaient des membres de l'armée de l'air syrienne au moment de l'incident.

Enfin, les auteurs des attaques chimiques en Syrie, comme partout ailleurs, doivent répondre de leurs crimes. Nous saluons la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie. Elle constitue un rouage important vers l'application de la résolution 2118 du Conseil de sécurité et pour le respect du droit international et la lutte contre l'impunité. Nous soulignons également le rôle que le Conseil peut jouer dans la lutte contre l'impunité.

En conclusion, je tiens à réaffirmer ici la position de principe de la Suisse, qui est aussi notre objectif commun : il faut empêcher l'utilisation des armes chimiques par qui que ce soit, à n'importe quel moment et dans n'importe quelles circonstances.

Merci pour votre attention.

Mr. President,

As it did during the 102nd session of the OPCW Executive Council held from 14 to 17 March in The Hague, Switzerland wishes to reaffirm its full confidence in the OPCW and all its missions, whose legality, integrity and professionalism are beyond doubt.

Switzerland calls for unwavering respect for international law, and in particular for the Chemical Weapons Convention, which is a fundamental pillar of our collective security. The case of Syria clearly demonstrates that it is currently under threat.

Over the past ten years, the obligations of the Convention have been repeatedly violated in Syria. Switzerland supports the conclusions of the recent report prepared in an impartial, objective and independent manner by the OPCW Investigation and Identification Team which investigated the attack in Douma in April 2018. This report concludes that there are "reasonable grounds to believe" that the perpetrators of this attack were members of the Syrian Air Force at the time of the incident.

Finally, the perpetrators of chemical attacks in Syria, as elsewhere, must be held accountable for their crimes. We welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria. It is an important step towards the implementation of Security Council Resolution 2118 and towards respect for international law and the fight against impunity. We also underline the role that the Council can play in the fight against impunity.

In conclusion, I would like to reaffirm Switzerland's position of principle, which is also our common objective: the use of chemical weapons by anyone, at any time and in any circumstances, must be prevented.

Thank you for your attention.